

MODÈLE DE CONVENTION ANNUELLE

**CONVENTION ENTRE LE COMITÉ INTERDÉPARTEMENTAL D'ESCRIME
ET
L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'ESCRIME
SAISON SPORTIVE**

ENTRE

Le Comité Interdépartemental d' Escrime de dont le siège social est représenté par, agissant en qualité de Président(e) (CID)

d'une part,

ET

L'Association Départementale d' Escrime (n° dept), association déclarée sous le régime de la loi de 1901, dont le siège social est situé, représentée par, agissant en qualité de Président(e) en exercice de l'association. (ADE)

d'autre part.

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Préambule

Conformément aux dispositions statutaires des comités régionaux d'escrime, les comités interdépartementaux d'escrime peuvent déléguer aux associations départementales d'escrime un certain nombre de missions, sous certaines conditions. C'est dans ce cadre que la présente convention a été établie entre les parties.

Il est rappelé que les statuts de l'association départementale d'escrime sont conformes à ceux du comité régional d'escrime et plus généralement à l'intérêt de la pratique de l'escrime.

Par ailleurs une convention pluriannuelle d'objectifs avec l'Association Départementale d'Escrime de (nom du département) a été signée pour la période 201X- 201X.

Article 1 Objectif de la convention CID-ADE de (nom du département)

L'ADE s'engage à réaliser les actions de développement ou de structuration suivantes, en mettant en œuvre tous les moyens nécessaires à leur bonne exécution :

Exemple Fiche action n°1 : organisation d'un stage XXXX

Exemple Fiche action n°2 : acquisition de matériel d'initiation : XXXX

Exemple Fiche action n°3 : organisation d'un stage vacances XXXX

Ces actions sont précisées dans un document annexe à la convention. Des nouvelles actions pourront éventuellement être déterminées par voie d'avenant signé par les deux parties.

Article 2 Durée de la convention CID-ADE de (nom du département)

La présente convention est conclue pour **la saison sportive 20XX-20XX**. La convention ne peut être renouvelée par tacite reconduction. La saison sportive suivante fera l'objet d'une nouvelle convention.

Article 3 Versement d'une participation financière à l'ADE par le CID pour les actions inscrites dans la convention

Le principe du versement financier spécifique par action est retenu à hauteur de

L'ADE communiquera au CID un rapport sur chaque action réalisée et les éléments financiers justificatifs.

Le CID, sur la base des documents présentés, versera à l'ADE la somme prévue. Dans l'hypothèse où l'action ne serait pas réalisée totalement, par exemple nombre de participants moins important que prévu pour les stages, le montant de l'aide financière sera revu à la baisse et corrigé.

La somme sera versée à l'ADE par chèque bancaire ou par virement bancaire sur le compte de l'ADE ouvert à la banque xxxxx.

Article 4 Engagements

L'ADE s'engage pendant toute la durée de la convention à maintenir une organisation statutaire conforme à celle du comité régional et à accueillir l'ensemble des associations affiliées de son département qui en feront la demande.

Article 5 Contrôle du CID, évaluation

L'ADE s'engage à faciliter le contrôle par le CID de la réalisation de l'objectif fixé pour les actions et par l'accès aux pièces justificatives ou par la communication éventuellement d'autres documents utiles en rapport avec les actions.

Article 6 Résiliation de la convention

En cas de litige les parties conviennent préalablement de demander au Président de la FFE de les assister pour trouver une solution amiable.

Une résiliation anticipée de la convention pourra être demandée par chacune des parties, après notification d'un dysfonctionnement notifié et resté sans effet.

Fait à _____ le xx/xx/20XX, en deux exemplaires

Le/La Président (e) de l'ADE
XXXXXXXXXX

Le/La Président(e) du CID
XXXXXXXXXX

EXEMPLE

**ANNEXE À LA CONVENTION ENTRE
LE COMITÉ INTERDÉPARTEMENTAL D'ESCRIME
ET
L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'ESCRIME
SAISON SPORTIVE 20XX-20XX**

Le présent document annexe comprend 3 fiches actions numérotées de 1, 2 et 3.

EXEMPLE DE FICHE ACTION n° 1

Stage XXXXXXXXX

Organisation à XXX : adresse

Responsable du stage maître XXXXXX. Le nombre prévisionnel de personnes bénéficiaires (stagiaires et encadrement) est de 50.

DÉPENSES Euros		%	RECETTES Euros		%
Hébergement	4 400	72,7	Subventions C N D S 20XX	1 200	19,8
Encadrement du stage	1 200	19,8	CID	700	11,6
Intendance, charges gestion courante	300	5,0	Département xx Convention 20XX	1700	28,1
Assurance	150	2,0	Inscription des stagiaires 50 x 45 €	2 250	37,2
			Fonds propres ADE	200	3,3
TOTAL	6 050 €	100	TOTAL	6 050 €	100

L'ADE sollicite auprès du CID une participation financière de 700 € pour la réalisation de l'action n° 1

EXEMPLE DE FICHE ACTION n° 2

Escrime à l'école XXXXXXXX dans le cadre de la Convention de Partenariat avec l'Inspection académique et l'USEP : matériel d'initiation

DÉPENSES Euros		%	RECETTES Euros		%
Achat 40 kits d'initiation PU 75 €	3000	72,7	Subventions C N D S 20XX	1000	29,0
Achat de 20 lames kits (5 lames 98,50 €)	394	19,8	CID	1000	29,0
Achat de 20 coquilles fleuret (prix pour 10 coquilles 24 €)	48				
			Département xx Convention 20XX	1000	29,0
			Fonds propres ADE	442	13,0
TOTAL	3442	100	TOTAL	3442	100

L'ADE sollicite auprès du CID une participation financière de 1 000 € pour la réalisation de l'action n° 2

EXEMPLE DE FICHE ACTION n° 3

Stage XXXXXX

Le stage sera dirigé par la maître XXXXXXXX.

Le nombre prévisionnel de participants est de 20 + encadrement.

DÉPENSES Euros			%	RECETTES Euros			%
Hébergement	4000	65,2		Subventions C N D S 20XX	1 400	22,85	
Encadrement du stage	1000	16,3		CID	1400	22,85	
Activités sportives Base plein air	800	13,1		Département xx Convention 20XX	1500	24,5	
Intendance, charges gestion courante	250	4,1		Inscription des stagiaires 50 x 45 €	1000	16,3	
Assurance	80	1,3		Fonds propres ADE	830	13,5	
TOTAL	6 130 €	100		TOTAL	6 130 €	100	

L'ADE sollicite auprès du CID une participation financière de 1 400 € pour la réalisation de l'action n° 3

**EXEMPLE DE DÉCISION DU COMITÉ INTERDÉPARTEMENTAL
D'ESCRIME SAISON SPORTIVE 20XX-20XX**

<i>AIDE DU CID POUR LES ACTIONS RÉALISÉES PAR L'ADE</i>			
Association Départementale d'Escrime de (nom du département)	Plafond 2 € /licence	20% maximum en fonction des projets	Total aide du CID
<i>Nb de licenciés au :</i>	1300		
<i>Quote-part licences ADE</i>	2600 €	500 €	3100 €

Conformément à la convention établie entre le CID et l'ADE, le CID accorde une aide de 3100 € à l'ADE pour la réalisation de ses actions à hauteur de la quote-part du produit des licences FFE de l'ADE augmentée de plus ou moins 20% en fonction des projets soutenus par le CID.

Le présent document annexe à la convention 20XX – 20XX comprend trois actions.

Fait à xxxxxxxxx le xx/xx/20XX, en deux exemplaires

Le/La Président (e) de l'ADE
XXXXXXXXXX

Le/La Président(e) du CID
XXXXXXXXXX